

## Comment l'image de la présidence d'Emmanuel Macron a été écornée par l'affaire Benalla et ses mystères



Gilles Gaetner publie "Les Arrogants : ambitions, affaires et aveuglements" aux éditions de L'Artilleur. En deux ans et demi de mandat présidentiel, qu'ont vu les Français ? Des ministres qui démissionnent. Un président désarmé face à l'explosion des Gilets jaunes. Gilles Gaetner pointe les fautes et aveuglements d'un régime vertical, secoué par les affaires. Extrait 2/2.

Avec Gilles Gaetner

Pendant que la presse distille les révélations sur l'insaisissable et omniprésent Benalla, le Sénat poursuit son travail. Le 20 février son rapport est prêt. La presse en donne de larges extraits. L'image de la présidence en sort écornée. Une confirmation : Benalla, bien que non policier, a exercé les fonctions de chef de la sécurité du chef de l'État. Alors qu'officiellement, il ne peut arguer que d'une mission de coordination. Il donne des ordres. Intervient sur tout. Au seul prétexte qu'il occupe les fonctions d'adjoint au chef de cabinet du chef de l'État.

À la préfecture de police, il est chez lui. Il a droit à une voiture avec gyrophare, équipement réservé aux seuls policiers. Il ne se prive pas d'engueuler les membres du GSPR. Il se balade à l'étranger, alors même qu'il vient d'être licencié, avec un passeport diplomatique. En poste à l'Élysée, il fait des affaires avec un oligarque russe.

Le président de la République a-t-il eu connaissance des activités annexes de son collaborateur ? Savait-il que Rambo-Benalla se comportait en électron libre et qu'il prenait quelques libertés avec la déontologie ? Quand a-t-il été informé des agissements de son collaborateur le 1er mai place de la Contrescarpe ?

Nous n'en sommes pas encore à répondre à ces questions. La justice commence à peine ses investigations, revenons sur quelques points troublants. Le premier est ce fameux contrat passé entre Benalla, Vincent Crase d'une part, et l'oligarque russe, d'origine ouzbek, Iskander Makhmudov d'autre part. L'objet ? Assurer la protection de ce dernier et de ses biens lorsqu'il se trouve à Paris, Ramatuelle (Var), Monaco, ou à Blois là où il possède des chasses dans la région. Montant du contrat ? Plusieurs centaines de milliers d'euros. Ce contrat, suivi d'un autre pour masquer la présence de Benalla, pose problème. D'abord, parce que les négociations démarrent en mars 2018, alors que ce dernier était chargé de la sécurité du chef de l'État. Ensuite, parce que l'environnement politique intrigue. Est-il sain qu'un membre du premier cercle du Président soit en relation d'affaires avec un entrepreneur, très proche de Poutine, qui fait l'objet de poursuites en Espagne pour des opérations financières douteuses ? N'y a-t-il pas un risque d'intrusion d'une puissance étrangère au sein même de l'appareil d'État français ? L'hypothèse est recevable. C'est ce qu'écrit, noir sur blanc, le rapport de la commission d'enquête du Sénat : « [...] Il ne fait en effet nul doute que les relations indirectes entretenues entre un oligarque russe par un proche collaborateur du chef de l'État directement impliqué dans la sécurité de la présidence de la République du commandement militaire du palais de l'Élysée exerçant une responsabilité d'encadrement seraient de nature, en raison de la dépendance financière qu'elles impliquent, à affecter la sécurité du chef de l'État et au-delà les intérêts de notre pays. Les ramifications de cette "affaire de contrats russes" jusqu'à Matignon et au sein de l'armée française à travers un autre de ses protagonistes, Chokri Wakrim, présenté comme le compagnon de la responsable du groupe de sécurité du Premier ministre, Marie-

Elodie Poitout (qui a depuis lors démissionné de ses fonctions), et par ailleurs sous-officier affecté au commandement des opérations spéciales, ne manquent au demeurant d'inquiéter quant aux risques de vulnérabilité que ces activités commerciales ont fait courir aux plus hautes institutions de l'État. » Comparaison n'est pas raison, mais souvenons-nous que, lors de la campagne présidentielle du candidat Macron, celui-ci avait interdit la présence d'un organe de presse russe soupçonné d'avoir une vision très large du journalisme.

Deuxième source d'inquiétude ou à tout le moins de circonspection : les évènements du 1er mai 2018 où l'on découvre qu'un collaborateur du Président fait le coup de poing contre deux manifestants. L'attitude paralysée, angoissée de l'Élysée laisse penser qu'il fallait à tout prix sauver le soldat Benalla. Témoin la première vidéo qu'obtient l'intéressé auprès de ses amis de la préfecture de police qui tend à prouver qu'il y a bien eu violence le 1er mai et qu'Alexandre Benalla, policier d'un jour, avait des raisons d'intervenir. Même si légalement, la démarche n'était pas d'une légalité absolue. Comme la première vidéo ne suffisait pas, on en trouve une autre pour démontrer, une fois pour toutes, que la violence est du côté de la rue. Sur cette vidéo, on distingue un individu censé être celui qui a été tabassé par Benalla courir, très agité, une chaise à la main, pour s'en prendre à un policier. Problème : la scène a été filmée quelques heures plus tard, l'individu n'est pas le bon. Il ne porte pas les mêmes chaussures et le col de son blouson n'est pas entouré de fourrure ! Nouveau problème : cette vidéo, produit du mixage des deux, s'est retrouvée entre les mains d'Ismaël Emelien, conseiller spécial du chef de l'État. Lorsque les journalistes viendront aux nouvelles sur cette affaire, l'attachée de presse de la présidence, désormais porte-parole du Gouvernement, Sibeth Ndiaye, les renvoyait vers cette vidéo ! Des as, ces deux-là. Des stratèges. Qui ne craignent pas de vous envoyer dans le mur. Dernier sujet de circonspection et d'étonnement mêlés, les relations d'Alexandre Benalla. Notamment celle qu'il entretient avec Vincent Miclet, un entrepreneur sulfureux, qui l'a invité dans son château en Dordogne lors de l'été 2018. Qu'allait-il faire chez Miclet, pilier de la Françafrique, en butte à quelques ennuis avec l'Angola ? La réponse est aisée. Des affaires. Lors de cette visite, racontée par Le Monde – immortalisée par une photo –, apparaît une femme d'affaires au charme imposant, Pascale Jeannin-Perez, déjà croisée lors de marchés d'ordures ménagères passés avec la mairie de Paris. Jadis adjointe de Jean Bousquet, le maire RPR de Nîmes, on la retrouve membre de l'équipe de campagne de Jacques Chirac à la présidentielle de 1988. Elle a 26 ans. Elle se marie avec un self-made-man, Richard Perez, alias « le roi des poubelles », qui connaîtra quelques soucis judiciaires. Puis c'est le divorce. Et l'air du large (le grand). Direction : la Syrie, le Qatar, la Jordanie, le Liban. C'est dans ces pays qu'elle tente d'implanter Veolia. En 2002, retour en France. Elle devient patronne d'une filiale de Derichebourg – l'un des gros du secteur des ordures ménagères. Elle ne lésine pas sur les moyens pour obtenir des contrats. Ce qui lui vaut des soucis avec Dame justice. Depuis quelques années, elle se faisait discrète. Et voilà qu'elle croise la route de Benalla ! Le monde est petit !

Quel entrent il a, ce jeune homme ! À lire le rapport de la commission d'enquête sénatoriale, on se dit que oui, Benalla est un drôle de zèbre. Incontrôlable. Et jusqu'à preuve du contraire, protégé. Très protégé. Si tel n'avait pas été le cas, Alexandre, après le tabassage du 1er mai 2018, aurait dû être durement sanctionné. Il ne l'a pas été. Un signalement, au titre de l'article 40 du Code de procédure pénale, aurait dû être effectué. Il ne l'a pas été. L'Élysée aurait dû être plus regardant sur un éventuel conflit d'intérêts auquel Benalla pouvait être confronté. Au Palais, on a manqué de curiosité. Qui pourrait nier qu'il n'y a pas eu de dysfonctionnement des services de l'État, au 55 rue du Faubourg-Saint-Honoré à Paris 8e ?

Qui est vraiment Benalla ? Un aventurier un peu plus doué que la moyenne ? Un manipulateur qui est parvenu à séduire ses interlocuteurs ? Un expert ès sécurité hors norme ? A-t-il bénéficié d'une protection imprudente du Président ? Question lancinante. À laquelle le Sénat semble répondre par l'affirmative. Son bureau, quelques jours après la publication de son rapport, soucieux de ratisser large, peu satisfait des réponses d'Alexis Kohler, le secrétaire général de l'Élysée, de Patrick Strzoda, le directeur de cabinet, et du général Lionel Lavergne, patron du GSPR (Groupe de sécurité du président de la République), transmet leur cas au Parquet de Paris.

À charge pour lui de dire si ce trio a livré sur cette affaire l'entière vérité, principalement sur le rôle et les fonctions qu'assumait Alexandre Benalla. En clair, s'il n'a pas menti. Le procureur aura deux options : classer sans suite – ce qui signifierait une claque pour les sénateurs – ou engager des poursuites. Inutile de le préciser, l'initiative de saisir la justice, ajoutée à un rapport accablant pour l'exécutif, est mal vécue par les gardiens de la Macronie.

Un euphémisme ! Écoutons Benjamin Griveaux, défenseur zélé de toutes les actions du Gouvernement. Après tout, c'est son rôle. « Rien, en fait, ni en droit, martèle-t-il, n'est fondé dans la décision qui a été prise ce matin. L'Assemblée s'est muée en tribunal politique. » La tension est à son comble. À tel point que le président de l'Assemblée nationale, Richard Ferrand, annule sa participation à un débat à Sciences-Po Lille, qu'il devait avoir avec son homologue du Sénat, Gérard Larcher.

Tout aussi bougon, Édouard Philippe sèche la séance des questions orales à l'Assemblée du mercredi 20 mars. Même dans les relations pouvoir exécutif-Sénat, l'Ancien Monde ne veut pas laisser la place au Nouveau Monde. Aujourd'hui, voici la Chambre haute clouée au pilori parce qu'elle aurait commis le crime de lèse-Macron, en mettant sur pied une commission d'enquête aux conclusions embarrassantes pour l'exécutif. Cette guéguerre n'est pas nouvelle. En 1962 un conflit violent avait opposé le président du Sénat, Gaston Monnerville qui contestait la procédure suivie par le général de Gaulle pour élire le président de la République au suffrage universel. « Forfaiture », avait lancé Monnerville au général. En 1969, rebelote. Le Sénat avait fait part de sa désapprobation à propos du référendum sur les collectivités locales et la transformation du rôle du Sénat. Selon le projet du général de Gaulle, la Chambre haute se voyait retirer toute fonction législative, son président n'assurait plus l'intérim du président de la République en cas de vacance, pas plus qu'il ne conservait son rang protocolaire de deuxième personnage de l'État, cette fonction revenant au Premier ministre. On connaît la suite. Le général de Gaulle perdit le référendum et, comme il l'avait promis, démissionna, laissant le président du Sénat de l'époque, Alain Poher, occuper l'intérim... Sans la presse, l'opinion publique, les citoyens n'auraient jamais rien su des frasques de M. Benalla. Qu'on le veuille ou non, elles portent un mauvais coup à la République. L'opinion a aussi découvert un Président – péché de jeunesse ? – à tout le moins léger dans le recrutement de ses collaborateurs. Voire dilettante. Insouciant.

Dès que le cabinet du chef de l'État, au soir du 1er mai, a eu vent des méthodes musclées de Benalla, il aurait dû alerter le Président – peut-être l'a-t-il fait – et convoquer l'adjoint au chef de cabinet. En lui disant : « Vous avez commis une faute lourde. Vous ne pouvez rester en fonction. Allez prendre l'air ailleurs. L'Élysée n'est pas l'annexe d'un centre d'entraînement de boxe. »

Aujourd'hui, plusieurs informations judiciaires visant à en savoir un peu plus sur les dessous des violences du 1er mai et de mettre au jour, décortiquer les multiples facettes de Benalla sont en cours. Pour y parvenir, les juges peuvent avoir recours à des moyens plus efficaces que ceux d'une commission d'enquête parlementaire. Dans l'avant-propos du rapport sénatorial, le président Philippe Bas écrit : « Rien ne permet d'exclure de nouveaux rebondissements après la publication de ce rapport. » S'agirait-il d'une phrase

---

prémonitoire ?

**Extrait du livre de Gilles Gaetner, "Les Arrogants : ambitions, affaires et aveuglements", publié aux éditions de L'Artilleur.**

Lien vers la boutique Amazon : [ICI](#)

□